

MUTIGANDA Georges
N. 8463
C/O MIJEUCOOP
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 30/11/1986

→ SDG pour classe

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
K I G A L I

Objet : Transmission du certificat
de repos médical.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre la
pièce médicale exigée par votre lettre n° 4660/15.06.02 du 24/11/1986. Elle
vous convaincra, je l'espère, que mon absence du 29 octobre au 3 novembre 1986
n'était pas due à une maladie imaginaire et que je n'ai pas inventé un prétexte
pour vaquer à mes affaires tout au long de la période susdite.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de mes sentiments distingués.

C.P.I à:

MUTIGANDA Georges.--

- Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de la Formation Profes-
sionnelle

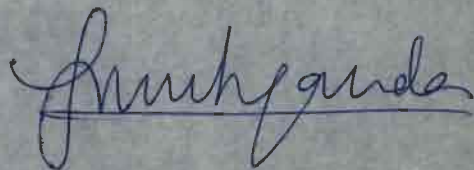
K I G A L I

- Monsieur le Secrétaire Général au MIJEUCOOP

K I G A L I

✓ - Monsieur le Directeur Général au MIJEUCOOP (DGJ)

K I G A L I



REPUBLIQUE RWANDAISE

CENTRE HOSPITALIER
DE KIGALI

N°

Certificat médical Administratif

Je soussigné Docteur

KAREMERA Celestin

déclare avoir examiné

Mutijanda Georges

et avoir constaté :

*que son état de santé nécessite un repos
médical de 6 jours (six).*

Dr KAREMERA Celestin
Médecin Interne
C.H.K.

A *Kigali*, le *29 octobre 1981*

I.N.R. 54830 - 80.000